



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20081683

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08 JUL. 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION DE JOURNAI

N° d'entreprise : 0407 735 837

Nom

(en entier) : **GEFCO BENELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **RUE DU PARC INDUSTRIEL 27 - 7822 GHISLENGHIEN****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2020

Remplacement des représentants de Gefco SA et Gefco UK.

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale confirme les changements au niveau de la composition du Conseil d'administration. Les représentants de Gefco SA et Gefco UK MM Stéphane Mihlet et Thomas Carré sont remplacés respectivement par Mme Marina Le- Badezet pour Gefco SA et Mr Christian Allezy pour Gefco UK. Les mandats ne sont pas rémunérés.

Nomination de Monsieur Yves SUINAT comme administrateur

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale nomme comme administrateur Mr Yves SUINAT. Le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale en 2023 clôturant l'exercice se terminant au 31 décembre 2022. Le mandat n'est pas rémunéré.

Renouvellement du mandat du Commissaire-Réviseur.

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale renouvelle le mandat de Commissaire-Réviseur de EY srl, représenté par Mme Marie KAISIN en qualité de Réviseur d'Entreprise pour une période de 3 ans. Le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale en 2023 clôturant l'exercice se terminant au 31 décembre 2022.

L'assemblée mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée générale, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).